Sœur Rosalie Louise-de-Marillac

Etablissement Privé Catholique sous contrat avec l'Etat

2023 2024

GRILLE TARIFAIRE 2023 - 2024

Les tarifs de la restauration correspondent à un forfait annuel tenant compte du calendrier scolaire.

PRESTATIONS	**ECOLE**		**COLLEGE**	**LYCEE**
(Forfait annuel)	**Maternelle**	**Élémentaire**	**6è - 5è - 4è - 3è**	**2nde – 1ère – Tale**
Contribution des familles (1)	1375 €	1375 €	1407 €	1533 €
Contribution volontaire pour travaux (2)	90 € par famille			
Forfait unique garderie du soir et études 4 jours	680 €	680 €		
Forfait unique garderie du soir et études 3 jours	597 €	597 €		
Forfait unique garderie du soir et études 2 jours	412 €	412 €		
Forfait unique garderie du soir et études 1 jours	226 €	226 €		
Garderie et étude occasionnelle (sur carte de 10 gardes minimum)	80 € les 10 gardes	80 € les 10 gardes		
Restauration				
Forfait 1 jour/semaine	245 €	245 €	261 €	261 €
Forfait 2 jours/semaine	485 €	485 €	523 €	523 €
Forfait 3 jours/semaine	725 €	725 €	780 €	780 €
Forfait 4 jours/semaine	954 €	954 €	1025 €	1025 €
Forfait 5 jours/semaine			1298 €	1298 €
Repas occasionnel (sur carte de 5 repas minimum)	38 € les 5 repas	40 € les 5 repas	45 € les 5 repas	45 € les 5 repas

(1) **Contribution des familles** : conformément à la loi, elles couvrent les dépenses liées :

- à la location et à l'entretien des locaux scolaires et sportifs,
- au caractère propre de l'établissement : catéchèse, culture religieuse, animation pastorale,
- aux dépenses de fonctionnement non couvertes par le « forfait d'externat ou communal »,
- à son appartenance au réseau Vincentien et à celui de l'Enseignement Catholique (cotisations aux divers organismes : Direction Diocésaine, U.R.O.G.E.C., …)
- piscine, anglais, éducation physique et sportive en maternelle et au primaire

(2) **Contribution volontaire pour travaux :**

- La contribution volontaire de l'année scolaire dernière, nous a permis de financer partiellement un ensemble de travaux (peinture, …..)